

L'infertilité à l'épreuve des normes : parcours de couples infertiles et régulation médico-politique en Suisse romande (Fribourg, Vaud, Genève), 1985-2001

Faire l'histoire de l'infertilité constitue un défi particulier par son invisibilité partielle : elle ne prend sens que dans le cadre d'un projet d'enfant. Il est possible de l'aborder à travers les réponses qui lui sont apportées. Ce travail se concentre principalement sur la procréation médicalement assistée (PMA), réponse directe à l'infertilité et principal cadre d'analyse des discours médicaux, scientifiques et médiatiques.

Ce travail propose une analyse critique de l'infertilité en Suisse romande entre 1985 et 2001, période qui s'étend de la naissance du premier « bébé éprouvette » en Suisse à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA). Le champ d'investigation a été restreint à trois cantons spécifiques : Vaud, Genève et Fribourg. Ce choix résulte d'une volonté de croiser des contextes institutionnels et socio-culturels distincts afin de mieux saisir les nuances de l'implantation de la PMA. La recherche se distingue par sa volonté de confronter les normes sociales et les cadres légaux de la PMA à l'expérience vécue des patient·e·s, afin de rendre compte de ce que signifie réellement être confronté·e à l'infertilité et traverser un parcours de PMA.

Ce travail adopte une approche en entonnoir, articulant trois niveaux d'analyse complémentaires. La première partie examine le cadre législatif et politique. La seconde élargit la focale à l'opinion publique et aux représentations sociales, à travers une analyse de la presse généraliste et médicale. Enfin, la troisième partie se concentre sur l'expérience vécue des patient·e·s, du diagnostic d'infertilité à la prise en charge médicale, en intégrant également l'adoption comme alternative à la PMA. Cette recherche s'est construite en rassemblant une diversité de sources fragmentaires, tant législatives, juridiques et militantes. Des articles de journaux et des entretiens oraux réalisés avec des personnes confrontées à l'infertilité ainsi qu'avec des praticiens ont également été mobilisés afin de reconstituer progressivement une vision d'ensemble du sujet.

La période étudiée se révèle être bien plus qu'une simple étape législative : elle constitue une période de transition majeure, marquée par une adaptation profonde et simultanée de tous les acteur·rice·s de la société. Cette étude permet également de questionner les normes familiales sous-jacentes au cadre légal de la PMA, qui tendent à promouvoir un modèle de parentalité fondé sur la responsabilité individuelle et la capacité économique. Le sujet reste d'une actualité brûlante en Suisse et comprendre cette transition historique est indispensable pour décrypter les défis présents de la PMA.